

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15 MARS 2021

Délibération : **2021-03-154**
OBJET : **DENOMINATION DE VOIES : IMPASSE DES PERRIERES**
Nomenclature : **8.3.1**

En exercice : 29	Le quinze mars deux mille vingt et un à 19 heures, le conseil municipal légalement convoqué le cinq mars deux mille vingt et un s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Alain ROYER, Maire. Les membres présents en séance : Alain ROYER, Claude RINCE, Marie-Thérèse BERAGNE, Pascal LAVEANT, Jérôme AMIAUD, Elisa DRION, Benjamin VACHET, Frédéric CHAPEAU, Béatrice MIERMONT, Yvon LERAT, Mickaël MENDES, Jean-Marc COLOMBAT, Isabelle GROLLEAU, Augustin MOULINAS, Valérie ROBERT, Margaux BOURRIAUD, Romain MONDEJAR, Jean-Claude SALAU, Emile FORTINEAU, Gil RANNOU, Gwénola LEBRETON, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Hélène JALIN, Gwenn BOULZENNEC, Priscilla DECOTTIGNIES
Présents : 27	
Pouvoirs : 2	
Absents : 0	
Votants : 29	
Délibération comportant :	
Annexe : /	Les membres ayant donné un pouvoir : Catherine RENAUDEAU donne pouvoir à Mickaël MENDES, Alizée GUIBERT donne pouvoir à Marie-Thérèse BERAGNE.

Rapporteur : Benjamin VACHET

Vu la présentation faite en commission Aménagement le 16 février 2021 ;

Il est exposé ce qui suit :

Dans le cadre du permis d'aménager n° 44209 19 E3006 situé rue de Nantes, une impasse sera créée. Il convient aujourd'hui de la dénommer.

Les propositions ci-dessous ont été faites aux membres de la commission Aménagement réunie le 16 février 2021 :

- Rue Paul Alexandre,
- Impasse du Réage du Levant,
- Impasse du Grand Réage,
- Impasse des Perrières,
- Impasse des Burons.

Après échanges, les membres de la commission Aménagement ont retenu la dénomination suivante : impasse des Perrières.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- DE DENOMMER l'impasse du Permis d'Aménager n° 44209 19 E3006 : Impasse des Perrières.

Le conseil municipal adopte à l'UNANIMITÉ cette délibération.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 15 mars 2021
Alain ROYER, Maire



Accusé de réception en préfecture
044-214102091-20210315-2021-03-154-DE
Date de télétransmission : 17/03/2021
Date de réception préfecture : 17/03/2021